



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 15 JUILLET 2020

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2020-049 / 7-1-3

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 9 Juillet 2020, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT.

Les conseillers présents au nombre de 32 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, H. BARADEL, A. BELLEVILLE, F. BEVILACQUA, JL. BOISSARD, P. BONNARDON, F. BRABRI, M. CHASSON, P. CHUNG-PEREZ, G. DA COSTA, F. DUFFOUR, A. FAVIER, N. FAYOLLE, A. GAL, B. GATTAZ, B. GRANDCAMP, B. HUET, M. GUICHERD-DELANNAZ, N. JULLIARD, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, L. MOGORE, A. MOREAU, A. MOTTE, J. POLAT, B. SARRAT, B. SEVEN, S. VALENTIN, J. VIAL, A. VIRIEUX, N. VUILLERMOZ-BIRON

Représentés : A. LE BOURDONNEC, C. MOLLIER-SABET, B. PARIS

Le secrétaire de séance désigné est Héloïse BARADEL.

OBJET : FINANCES - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE PARCS DE STATIONNEMENT

Rapporteur : Yves ALLARDIN

EXPOSE : Conformément aux dispositions de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Yves Allardin -désigné Président de Séance pour la présente délibération- s'est fait présenter :

- Le Budget Primitif 2019 et les Décisions Modificatives 2019 qui s'y rattachent pour le budget annexe PARCS DE STATIONNEMENT de la commune de VOIRON.

Il s'agit de délibérer sur le COMPTE ADMINISTRATIF 2019 du budget annexe PARCS DE STATIONNEMENT dressé par Monsieur le Maire.

Ces chiffres tiennent compte du résultat antérieur.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	509 600,82 €	210 083,90 €
Recettes	589 905,93 €	184 311,80 €
Résultat 2019	80 305,11	-25 772,10
Résultat antérieur	0,00	-32 432,76
Résultat cumulé	80 305,11	-58 204,86
Excédent global de clôture	80 305,11	-58 204,86
Restes à réaliser nets à financer		7 112,64
Excédent global de clôture disponible	14 987,61	

PROPOSITION : le Rapporteur propose au Conseil Municipal :

- DE DONNER ACTE de la présentation faite du COMPTE ADMINISTRATIF 2019 et de la note d'analyse s'y rapportant pour le budget annexe PARCS DE STATIONNEMENT de la commune de Voiron ;
- DE CONSTATER les identités de valeurs avec les indications du COMPTE DE GESTION 2019 et notamment les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes pour le budget annexe PARCS DE STATIONNEMENT de la commune de Voiron ;
- DE RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser pour le budget annexe PARCS DE STATIONNEMENT de la commune de Voiron ;
- D'ARRETER les résultats définitifs tels que présentés dans le compte administratif 2019 pour le budget annexe PARCS DE STATIONNEMENT de la commune de VOIRON.

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE à 27 POUR - 7 ABSTENTIONS (A. FAVIER, A. BELLEVILLE, B. HUET, M. MISTRE, J. VIAL, J-L BOISSARD, A. VIRIEUX) - M. le Maire ne participe pas au vote**

AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,

Julien POLAT

